

# Le Bureau de médiation administrative (BMA)

est une structure permettant de traiter de façon **extrajudiciaire** les **différends** entre l'administration et les administré-e-s

PERDU-E DANS  
UNE DÉMARCHE ADMINISTRATIVE ?

DES DIFFICULTÉS AVEC UNE  
ADMINISTRATION PUBLIQUE GENEVOISE ?

LE SENTIMENT DE NE PAS AVOIR ÉTÉ COMPRIS-E,  
PAS ENTENDU-E PAR L'ADMINISTRATION ?

VOUS REPRÉSENTEZ UNE ADMINISTRATION  
ET CHERCHEZ DE L'AIDE DANS UN CONFLIT  
AVEC UN-E ADMINISTRÉ-E ?

**Contactez-nous !**

ÉCOUTE

CONSEIL

INFORMATION

INTERMÉDIAIRE

RESPECT

INDÉPENDANCE

IMPARTIALITÉ

CONFIDENTIALITÉ

FACILITÉ D'ACCÈS

GRATUITÉ

## NOTRE RÔLE

### ÉCOUTE

Nous vous offrons un cadre dans lequel vous pouvez exposer librement votre situation

### CONSEIL ET INFORMATION

Nous vous aidons dans la recherche de solutions et dans la compréhension de procédures

### INTERMÉDIAIRE

Nous pouvons prendre contact avec l'administration concernée afin de comprendre votre situation et aider à la recherche de solutions

## NOS VALEURS

### INDÉPENDANCE, IMPARTIALITÉ, CONFIDENTIALITÉ ET FACILITÉ D'ACCÈS

Nous traitons vos demandes sans parti pris et en toute indépendance

Votre situation sera traitée en toute confidentialité

Vous pouvez contacter le bureau de médiation administrative quel que soit votre lieu de domicile, votre nationalité, votre statut

Nos prestations sont gratuites et nous nous efforçons de traiter votre demande dans les meilleurs délais

## Bureau de médiation administrative

✉ Rue Jean-Calvin 8 - Case postale 3964 - 1211 Genève 3 (1<sup>er</sup> étage)

☎ +41 (0) 22 327 95 79 (Répondeur en cas d'absence)

@ bma@etat.ge.ch

💻 [www.ge.ch/lc/bma](http://www.ge.ch/lc/bma)

Lignes TPG : **2-4-5-7-10-14-19-D** : arrêt Bel-Air / **3-12**: arrêt Place de Neuve / **36** : arrêt Hôtel-de-Ville  
Parking Saint-Antoine